Parc national des Ecrins

Conseil d'Administration du 02 mars 2020

Résolution n° 2020 - 5 – CA

« Réalisation de diagnostics pastoraux sur l'alpage de La Muzelle sur la commune des 2 Alpes»

Le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

- approuve le projet **« Réalisation de diagnostics pastoraux sur l'alpage de La Muzelle»** qui répond à l'objectif 6 « Renforcer la gestion des ressources agro-pastorales et forestières » de la charte du parc national des Écrins.
- approuve le plan de financement du projet :

Ressources	Montants (€)	%
Aides publiques		
Région AURA	3 744,00	40 %
UE (FEADER)	3 744,00	40 %
Sous-total des aides publiques	7 488,00	80 %
Auto-financement PNE	1 872,00	20 %
Total TTC	9 360,00	100 %

- sollicite une aide financière de 9 360 € auprès de la Région AURA et de l'Union Européenne au titre du Plan Pastoral Territorial de l'Oisans.
- autorise le directeur à déposer les demandes de financement, à signer toutes pièces nécessaires à l'instruction du dossier.

Le Président

Bernard HERITIER

Le Directeur

Pierre COMMENVILLE